

RADIOTEL AUVERGNE  
7 RUE DU COMMERCE 18000  
BOURGES FRANCE  
TEL :02 34 34 47 06

bourges@radiotelauvergne.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

BENJAMIN H / CATINAUDY / BOURGES /

FACTURE

DATE

NUMERO

27/01/2024

207019136

FACTURE

1/1

CATINAUD YVES

18400 ST FLORENT SUR CHER

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	Film de protection plug and use ( )	20%	24,17 €	29,00 €		24,17 €	29,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht : 24,17 € 20 %	24,17 €
CB	29,00 €	27/01/2024		27/01/2024	Total Tva : 4,83 € 20 %	4,83€
					<b>Total TTC</b>	<b>29,00 €</b>

					<b>MONTANT A PAYER</b>	<b>29,00 €</b>
					<b>RESTE A PAYER TTC</b>	<b>0,00 €</b>

Nbr lignes 1 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.Flmm Logiciel 3GWIN B170  
30.0.283.0

27/01/2024 15.09.14

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0 €

Les téléphones mobiles sont garantis 24 mois (sauf Mobile Apple uniquement 12 mois) à partir de la date d'achat, sauf oxydation, casse ou vol.

Nos tarifs accessoires tiennent compte d'une écotaxe de 0 01€ a 0 03€ en fonction des produits.

Les Avoirs sur les Mobiles et les Accessoires sont valables 3 mois

Pénalités réservées aux professionnels Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)

Code lookase 2339